

SCANDALE : **VOS ELUS** veulent fermer l'école maternelle DESCARTES



A la rentrée des classes prochaines, **l'école maternelle DESCARTES va fermer ses portes sur décision de l'équipe municipale majoritaire.**

Une obsolescence programmée : Tout le monde sait que **l'obsolescence est le fait** pour un produit **ou un service** d'être dépassé, et donc de perdre une partie de sa valeur d'usage, **même s'il est toujours en bon état.**

Mais qu'est-ce qui motive le choix de cette équipe municipale ? Comme vous le savez, **les élus de la liste majoritaire** veulent vendre la salle des fêtes des Faulquinois, le centre socio-culturel du HERRENWALD. Le maire a déjà un acheteur.



Une annexe du HERRENWALD abrite l'école de musique. Vendue avec le HERRENWALD, **vos élus** ont prévu de déplacer l'école de musique dans l'école DESCARTES ... **pour le plus grand bonheur du nouvel adjoint au maire Serge PIERSON,** ancien directeur d'un conservatoire de musique.



Fermer l'école maternelle DESCARTES a également pour but de ...

**Faciliter la réalisation du futur lotissement privé
qui va se trouver juste en dessous de l'école DESCARTES.**



L'intérêt des enfants ? Et puis quoi encore ? Pourquoi pas une sucette et un mars ? D'ailleurs la plupart de **VOS élus** n'ont pas ou plus d'enfants en âge de fréquenter l'école DESCARTES.

Devant le désamour des candidats à l'enseignement, les échecs scolaires, **le Président MACRON s'est engagé à réinventer l'école**. Pour cela, il faut réformer.

Extrait :

La réforme vise l'amélioration des résultats de tous les élèves à l'école primaire.

2.1 En maternelle

La priorité qui doit être accordée au **domaine du langage et de la langue française** n'est pas évidente dans les emplois du temps, comme il a été dit plus haut. Elle ne l'est pas plus dans les pratiques observées, y compris dans des secteurs très défavorisés où le rôle de l'école maternelle est fondamental pour préparer les enfants à affronter les apprentissages systématiques et structurés du cycle 2 en réduisant l'impact scolaire des problèmes liés à l'environnement et aux conditions éducatives.

Le fonctionnement de l'école maternelle

Une école maternelle comprend **uniquement des classes de maternelle, de la petite à la grande section**.

C'est à l'école maternelle que tout commence.

Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique.
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques.
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée.
- Explorer le monde.





L'avenir d'un pays passe par l'éducation de ses enfants. Une bonne éducation, une bonne scolarité favorise les premiers pas dans le monde des grands.

Aujourd'hui, la situation est de plus en plus difficile tant pour le corps enseignant que pour les enfants. Pour ces derniers, les tentations, pas toujours heureuses, sont nombreuses pour s'éloigner de l'apprentissage.

Résultat, les niveaux baissent ; conséquence de choix politiques voire même de l'absence de décisions politiques ... même si pour cela il faut **entasser les élèves dans des classes déjà surchargées.**



Récemment, l'école Descartes a demandé à la commune le remplacement de leur photocopieuse. **Refus de la mairie.** Même pas une aide **de l'adjointe au maire Charlotte LOUIS** pourtant membre du conseil d'administration de l'école.

L'adjointe LOUIS aurait-elle oublié que **la commune a la charge** des écoles primaires publiques établies sur son territoire ? **Que la commune est propriétaire** des locaux et **en assure** la construction, la reconstruction, l'extension et les grosses réparations ? **Que la commune gère** les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.



Y compris le remplacement de la photocopieuse.

Pour l'avenir de ses enfants, les communes doivent préserver ses écoles.

**Pour l'avenir de nos enfants, les élus de FAULQUEMONT
doivent renoncer à leur funeste projet
et maintenir ouverte l'école DESCARTES.**

L 'école DESCARTES, dont la fermeture est au calendrier des élus de l'équipe majoritaire, doit être maintenue en ces lieux.



Serait-elle en sous-effectif d'élèves par classe ? Dans ce cas, pourquoi ne pas alléger les classes des deux autres écoles primaires proches ?

Surprenante cette décision : l'école DESCARTES accueille 14 élèves, alors que ***l'effectif annoncé pour la rentrée prochaine est de ... 23 élèves.***

Soit 9 de plus.



Faut-il absolument **complaire à PIERSON**, ancien directeur d'un conservatoire de musique et **adjoint au maire ?** Candidat LREM aux dernières élections municipales (2020), l'équipe PIERSON, incomplète, a fusionné avec l'équipe BIANCHIN, également incomplète. C'est à ce moment-là qu'ils auraient décidé du mensonge d'un village senior, de l'abandon du projet de la synagogue et de la vente du terrain avoisinant, de la vente de la salle des fêtes du HERRENWALD, de la fermeture de l'école DESCARTES...



Alors que les parents, pour reprendre leurs propos « ***s'estiment chanceux d'avoir cette école avec un corps enseignant au top*** », ajoutant « ***Les faulquinois doivent faire bloc pour garder leur école, d'autant plus que l'année prochaine, l'arrivée de 23 enfants est prévue*** ».



Faut-il s'étonner du peu d'intérêt que les élus de la majorité portent à leurs écoles lorsqu'on voit ceci (photo) à leurs abords durant plusieurs semaines ?

ET comme si cela ne suffisait pas, **VOS élus n'ont pas prévu de remettre le chauffage tout de suite**. Les enfants portent des polaires. C'est quel âge la maternelle ? 3 à 5 ans. **Si les enfants sont malades qui va devoir s'en occuper ?** Gagné... les parents. Des parents, pour certains, qui vont devoir négocier avec leur employeur des jours de congé.

S'il y a des économies à faire, ce n'est pas sur le dos des enfants. Une source d'économie serait de **réduire** le nombre d'élus qui perçoivent des indemnités mensuelles ; une autre source d'économie serait de **réduire** le montant de ces indemnités.



Rappelons qui sont vos élus :

Chémery-lès-Faulquemont

COMBAS Violetta, Maire déléguée de Chémery, Conseillère communautaire*

Membre : CCAS. Commissions : Affaires financières, Urbanisme-Affaires patrimoniales, Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire.

☎ 10 rue de Faulquemont ☎ 03.87.91.59.33



Tous Secteurs

BIANCHIN Bruno, Maire de Faulquemont, Conseiller communautaire**

☎ 54 route de Créhange ☎ 03.87.91.55.97



Liste "Réunis pour Demain"

SOUCHON Didier, Conseiller Municipal Liste "Réunis pour Demain"

Commissions : Animations-Jeunesse et devoir de mémoire, Urbanisme - Affaires Patrimoniales, Sport et Vie associative

☎ 8 rue de Mervans ☎ 06.80.88.87.34



Toutes les informations de ce numéro spécial du Hérisson sont publiques, issues des tracts de campagne, Pages Blanches, internet... Le but de ce numéro est de vous indiquer les élus du conseil municipal les plus proches de votre lieu de vie.

Mais, pas que. Selon votre demande, vous pouvez faire appel à tous les élus en fonction des commissions auxquelles ils sont rattachés.

Exemple :

Problème de collège ? Madame LOUIS, monsieur PIERSON.

Besoin d'aide sociale ? Mesdames LECLERE, KEMPENICH, COMBAS, BUGOT. Messieurs LABRE, PIERSON, BONNET.

Problème de Sécurité - travaux ? Mesdames KEMPENICH, LECLERE. Messieurs ALBERT, BOULLEE, DUPONT, KOPPERS, LABRE, MILAZZO, SOUCHON.

Problème de réseau téléphonique/fibre ? Monsieur PEZZA.

Problème de réglementation (Stationnement, désordre public...) ? Monsieur DUPONT.

Problème d'insertion ? Monsieur RIOTTE.

Etc. Etc...

Il ne s'agit pas d'aller importuner ces élus à leur domicile, mais de rappeler que contrairement à ce qu'ils prétendent « Nous ne sommes pas des élus de quartier ou j'ai aussi une vie... », ces élus sont à votre service comme moi je le suis depuis plus de 12 ans.

Petit rappel : plus de la moitié d'entre eux, perçoivent chaque mois une indemnité.

Quelques précisions : Ne vous laissez pas impressionner par des titres à rallonge, souvent ce ne sont que des coquilles vides destinées à justifier la perception d'indemnités mensuelles.

* Perçoit une indemnité mensuelle brute : Maire : 1954,42€ / Adjoint, maire Chémery : 680,64€ / Conseiller délégué : 340,32€.

Vous noterez que le conseiller délégué KOPPERS perçoit une indemnité supérieure à celle de ses collègues (680,64€ au lieu de 340,32€), que le conseiller délégué RIOTTE perçoit une indemnité inférieure à celle de ses collègues (194,47€ au lieu de 340,32€).

** Cumule leur indemnité de conseiller municipal avec une autre indemnité. Patrick BONNET.

Le CCAS est composé d'un conseil d'administration. Le CCAS est composée du Maire, de membres élus par le Conseil Municipal (vous retrouverez leurs coordonnées sur les pages précédentes) et de membres désignés par le Maire, les voici : Mesdames DEBOLD, KOBLER, LUTZ, THOME et Messieurs METZINGER, MOUSNIER, ROUFF que vous pouvez également contacter dans le cadre de leur fonction au sein de cet organisme.

Légende : CCAS : Centre Communal d'Action Sociale / CA : Conseil d'Administration / CAO : Bureau D'Adjudication et d'Appel D'Offres.



LE HERISSON

Expressions de Faulquinois

Directeur de la publication : Patrick Bonnet – ISSN 1968-9837 – Numéro 17 - Dépôt légal Octobre 2020 – Imprimé et distribué par nos soins.
Ne pas jeter sur la voir publique

EDITO : Nous consacrons ce nouveau numéro du Hérisson à vos élus. Il nous paraissait important de rappeler qu'ils sont là pour vous. Depuis 2008, ce genre d'information n'a jamais été diffusé, pourtant il aurait été facile de l'inclure dans une parution du journal communal Initiative.

Devenus adjoints, conseillers municipaux délégués, conseillers municipaux, vos élus sont des personnages publics, public signifiant « qui concerne le peuple dans son ensemble ». Mais cette nouvelle équipe semble avoir choisi le diction qui affirme que pour vivre heureux, il faut vivre caché ; ils ne veulent surtout pas que vous les dérangiez, partant du principe qu'en tant que "élus", ils savent ce qui est bon pour vous, bref ils veulent diriger la commune sans vous".

Vous trouverez le mode d'emploi de ce nouveau numéro en fin de page. N'hésitez pas à en user, voire à en abuser.

Quartiers Faulquemont Cité

ALBERT Fabien, Conseiller Municipal

Commissions : Travaux-Sécurité, Sport et Vie Associative.

☎ 14 route de Strasbourg ☎ 03.97.91.55.51



KEMPENICH Béatrice, Adjointe, Conseillère communautaire*

Membre : CCAS, CAO. Commissions : Affaires Financières, Travaux-Sécurité, Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire.

☎ 20 rue Descartes



KOPPERS Alain, Conseiller-municipal-délégué, Conseiller communautaire* Adjoint au maire

Membre : CAO. Commissions : Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire, Travaux-Sécurité, Environnement-Développement Durable, Communication-Enseignement, Sport et Vie Associative.

☎ 12 rue de Lot ☎ 03.87.94.34.75



ROLLIN Sylvie, Conseillère Municipale

Commissions : Affaires Financières, Environnement-Développement Durable.

☎ 32b rue Victor Hugo



SPANNAGEL Evelyne, Adjointe*

Commissions : Communication-Enseignement, Sport et Vie Associative.

☎ 8 rue Racine



<https://patrickbonnet.org/2022/07/25/nouvelle-liste-des-conseillers-municipaux/>

Quartiers Long Pré – Ancien Cosmos – UCBL - Hôtel de Ville

BASBAGILL-DIOUF Sonia, Conseillère Municipale

Commissions : Solidarité-Santé, Animations-Jeunesse, Communication-Enseignement.
 ☎ 11 rue de l'Hôtel de Ville

PETRY Philippe, Conseiller Municipal

Commissions : Travaux-Sécurité ; Environnement - Développement durable ; Affaires Culturelles.

PIERSON Serge, Conseiller Municipal Adjoint au maire

Membre : CA collège Verlaine, CCAS, CAO. Commissions : Affaires Financières, Environnement-Développement Durable, Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire, Communication-Enseignement.
 ☎ 9 rue de Long Pré

Quartier Longchamp

LAINE Valérie, Conseillère Municipale, secteur Faulquemont-Cité

Commissions : Affaires financières, Solidarités-Santé

DUPONT Jean-Luc, Conseiller municipal délégué à la réglementation et à la police municipale, Conseiller communautaire*

Commissions : Urbanisme-Affaires patrimoniales, Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire, Travaux-Sécurité, Solidarité-Santé.
 ☎ 8 rue Maurice Barres ☎ 03.55.15.54.01

LECLERE Eliane, Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et en situation d'handicap*

Membre : CCAS. Commissions : Environnement-Développement Durable, Solidarité-Santé, Travaux-Sécurité
 ☎ 4/18 av André Viaud ☎ 03.87.94.35.92

PEZZA Félix, Conseiller municipal délégué à l'informatique, à la fibre et aux nouvelles technologies*

Commissions : Urbanisme-Affaires patrimoniales, Solidarité-Santé.
 ☎ 40 rue Georges de la Tour

RIBU Cassandra, Conseillère Municipale

Commissions : Urbanisme-Affaires patrimoniales, Environnement-Développement Durable.
 ☎ 44 avenue Longchamp

RIOTTE Dominique, Conseiller municipal délégué aux relations spécifiques avec le prestataire retenu par la commune pour les actions d'animation en direction de l'enfance et les actions d'insertion*

Commissions : Solidarité-Santé, Sport et Vie Associative, Animations-Jeunesse.
 ☎ 34 rue Robert Schuman ☎ 03.87.90.72.53

STAUB Valérie, Conseillère Municipale

Commissions : Urbanisme-Affaires patrimoniales, Environnement-Développement Durable, Sport et Vie Associative, Animations-Jeunesse.
 ☎ 43 avenue Longchamp



Quartier Les Vignes

LABRE Alain, Adjoint, Conseiller communautaire*

Membre : CCAS. Commissions : Affaires Financières, Urbanisme-Affaires patrimoniales, Travaux-Sécurité, Solidarité-Santé, Sport et Vie Associative.
 ☎ 10 rue du Chai ☎ 06.50.13.05.00

NAVEL Emilie, Conseillère Municipale

Commissions : Animations-Jeunesse, Communication-Enseignement.
 ☎ 11 rue du Chai ☎ 03.54.27.42.88

Quartiers Ville et Vieille Ville

BOULLEE Hervé, Conseiller Municipal

Commissions : Affaires Financières, Travaux-Sécurité.
 ☎ 13 rue du Moulin Bleu

CHAPPELLIER Stéphane, Adjoint* Conseiller municipal

Commissions : Urbanisme-Affaires patrimoniales, Animations-Jeunesse.
 ☎ 5a rue Erckmann Chatrian

LOUIS Charlotte, Adjointe, Conseillère communautaire*

Membre : CA/CHS Collège Pasteur. Commissions : Environnement-Développement Durable, Solidarité-Santé, Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire, Communication-Enseignement.
 ☎ 13 rue de Pontpierre ☎ 03.87.94.17.24

PASKIEWICZ Sandy-Rémy, Conseiller Municipal

Commissions : Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire, Communication-Enseignement, Animations-Jeunesse.
 ☎ 8 rue Erckmann Chatrian

Colline

BLANCHARD Pierre, Adjoint, Conseiller communautaire, Syndicat des eaux**

Commissions : Affaires Financières, Urbanisme-Affaires patrimoniales.
 ☎ 21 rue de Pont à Mousson

BOUL Stéphanie, Conseillère Municipale

Commissions : Sport et Vie Associative, Animations-Jeunesse, Communication-Enseignement.
 ☎ 32ter rue Saint Vincent

BUGOT Isabelle, Adjointe, Conseillère communautaire*

Membre : CCAS. Commissions : Urbanisme-Affaires patrimoniales, Environnement-Développement Durable, Solidarité-Santé, Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire.
 ☎ 5 rue Hector Berlioz ☎ 03.54.81.12.72

MILAZZO Marcel, Adjoint*

Membre : CAO. Commissions : Affaires Financières, Urbanisme-Affaires patrimoniales, Travaux-Sécurité, Sport et Vie Associative, Animations-Jeunesse.
 ☎ 7 rue Charles Gounod ☎ 03.87.94.44.25



<https://patrickbonnet.org/2022/07/25/nouvelle-liste-des-conseillers-municipaux/>



Patrick BONNET, 06 74 67 10 69, patrickbonnet2010@hotmail.fr

